

Vendredi 1^{er} JUILLET
20 h 30



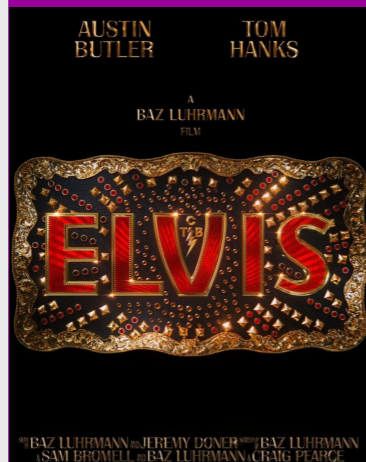
The Northman
De Robert Eggers
Durée : 2h17
Genre : Action, Historique

Samedi 2 JUILLET
20 h 30



Champagne !
De Nicolas Vanier
Durée : 1h30
Genre : Comédie

Vendredi 8 JUILLET
20 h 30



Elvis
De Baz Luhrmann
Durée : 2h37
Genre : Biopic, Musical

Samedi 9 JUILLET
20 h 30



Buzz l'Eclair
De Angus MacLane
Durée : 14h40
Genre : Animation, Aventure, Famille

Vendredi 15 JUILLET
20 h 30



Arthur, malédiction
De B. Grossmann, par Luc Besson
Durée : 1h27
Genre : Animation, Epouvante

Samedi 16 JUILLET
20 h 30



L'homme parfait
De Xavier Durringer
Durée : 1h25
Genre : Comédie

Vendredi 22 JUILLET
20 h 30



La traversée
De Varante Soudjian
Durée : 1h46
Genre : Comédie

Samedi 23 JUILLET
20 h 30



Les Minions 2 : Il était une fois Gru
De Kyle Balda, Brad Ableson, ...
Durée : 1h30
Genre : Animation, Action, Comédie

Vendredi 29 JUILLET
20 h 30



Thor : Love and Thunder
De Taika Waititi
Durée : 1h59
Genre : Action, Science fiction

Samedi 30 JUILLET
20 h 30



Ducobu président !
De Elie Semoun
Durée : 1h30
Genre : Comédie

Ciné Vacances

FERMETURE
tout le MOIS d'AOÛT

REPRISE LE 3 SEPTEMBRE

Les propositions de sorties de films étant très décevantes, la décision a donc été prise de fermer durant le mois d'août. Les bénévoles pourront ainsi prendre un repos bien mérité. La municipalité les remercie pour leur implication. Dernière séance le samedi 30 juillet, reprise le 3 septembre.



LE TAMBOUR DE VILLE - BLÂMONT

Mairie de Blâmont
Place de l'Hôtel de Ville
54450 Blâmont
03 83 76 28 28
mairie@blamont.fr
http://blamont.fr
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
10-12 h & 15-17 h



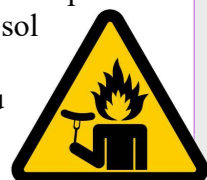
Fête nationale - 13 juillet
A la zone de loisirs, le Comité des fêtes vous propose une animation musicale sous l'abri-fête dès 20 h. Restauration sur place. Feu d'artifices sur l'étang à 22 h 45.

FFSAV
Fédération Française du Sport Automobile
Slalom ASA - 19 juin 2022
Essais non chronométrés le matin, et 3 manches de courses l'après-midi, ont fait vibrer les rues de Blâmont au son des moteurs en ce très chaud dimanche de juin. 93 participants pour cette seconde édition très attendue par le public.



Fleurissement
La commune a revêtu ses couleurs d'été, agencées par Vincent Salzard, spécialiste du fleurissement des jardinières, bacs et parterres. Les jardinières du balcon de la mairie et de l'église ont été garnies par Atout Fleurs à Cirey. Les agents municipaux se sont évertués à débroussailler, tondre, tailler, entretenir, à l'aide de l'épareuse, chemins et bords de route. Les herbes envahissantes à certains endroits seront traitées ultérieurement, l'interdiction de produits nocifs rendant la tâche beaucoup plus problématique.

Barbecues - Vigilance contre les brûlures et incendies
Faire un barbecue n'est pas un jeu. Le risque majeur étant la brûlure, pour que la fête ne se termine pas à l'hôpital, il faut rester vigilant, toujours à proximité du feu, et en éloigner les enfants. Installé sur un sol stable, l'environnement immédiat du barbecue doit être dégagé, sans aucune source inflammable à proximité. Pour prévenir tout départ de feu, il est conseillé d'avoir à portée de main un seau d'eau ou un tuyau d'arrosage. Mais attention à ne jamais jeter l'eau directement sur les flammes du barbecue : le mieux encore est de mouiller un torchon et de le déposer sur le feu.



Descente du moulin
Les derniers travaux ont eu lieu à la descente du moulin ; les bancs et poubelles ont été posés par les agents municipaux, permettant ainsi un arrêt repos pour les usagers. Des panneaux rigides occultants ont été installés pour protéger la propriété voisine. Ces dernières installations clôturent ce dossier. Note : concernant les travaux de la rue du 18 novembre, la pose du tapis du revêtement (dépendant du département) et le marquage des passages protégés, devraient intervenir prochainement mais sans date connue à ce jour, différant ainsi la fin de ce chantier.




Poste : Horaires d'été du 4 juillet au 3 septembre

Comme chaque année, voici l'adaptation temporaire des horaires du bureau de poste, à compter du 4 juillet :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	9 h - 12 h		9 h - 12 h		9 h - 12 h	9 h - 12 h
Après-midi					13 h 30 - 17 h	

Reprise des horaires habituels à compter du 5 septembre.

Canicule 2022 - Nous rappelons à tous que depuis 2004, les personnes âgées ou handicapées isolées à leur domicile, peuvent (à leur demande ou celle d'un tiers) être recensées en mairie sur un registre spécial, afin qu'il leur soit porté une attention particulière en cas de risque spécifique et de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.





Association sportive A.S. Blâmont

Le bilan d'activités du semestre est très chargé pour le dynamique club de l'AS Blâmont, qui a organisé et prévu de nombreuses manifestations. Les enfants, petits et grands, encadrés par le service civique David Bonnaire, ont pu réaliser de nombreuses activités sportives et de détente.

A titre sportif :

- Pour l'école de foot, les résultats sont très satisfaisants puisque l'équipe U 15 termine CHAMPIONNE et accède à la D1.
- Une journée découverte a été organisée le samedi 25 juin pour les enfants de 4 à 12 ans.
- L'équipe Seniors A, qui évoluait en 3^{ème} division, a fini en tête du championnat, lui permettant une montée en 2^{ème} division. Félicitons-en les joueurs, le coach Guillaume Henry, et le président Vincent Henry. L'équipe B devrait finir dans les trois premières places du championnat.



Des manifestations ont eu lieu, et d'autres sont à venir :

- Le 4 juin, un match de gala a été organisé en l'honneur de Willy Leyendecker qui a été, dès 1960, un dirigeant très actif. Anciens joueurs, présidents et dirigeants se sont retrouvés pour lui rendre un hommage avec l'apposition d'une plaque. Elle rejoint ainsi celle de Guy Weistroffer, dirigeant de 1945 à 2014.
- Le 12 juin, 80 adultes et 14 enfants ont participé à une marche de 10 km, suivie d'un repas convivial.
- Le 2 juillet se déroulera le traditionnel tournoi des familles au stade municipal, à 9 h.
- Le 13 août, le club propose un tournoi de pétanque. Inscriptions au 06.07.70.27.39. - 10 € par doublette.
- Le 21 août, l'AS Blâmont organise une brocante sur la zone de loisirs de l'étang. Formulaire d'inscription disponible dans les commerces locaux ou sur demande au 06.07.70.27.39.

Voilà qui clôturera un été bien chargé avant la reprise des activités sportives. La municipalité adresse tous ses remerciements à ce club, qui fait vivre la commune, et réunit de nombreux acteurs du territoire.

La photo du mois

Le « moulin de la Ville »

Sous les comtes de Blâmont, existaient trois moulins domaniaux : celui de Barbezieux (entre Blâmont et Domèvre, seul vestige jusqu'à la première guerre mondiale du village de Barbezieux détruit en 1587), des Champs (devenu La Forge), et de la Ville. Brulé en 1587 par les réîtres protestants, puis reconstruit, c'est sur ce dernier qu'en 1623, le duc Henri II de Lorraine accorde au graveur Jacques Callot une gratification en blé

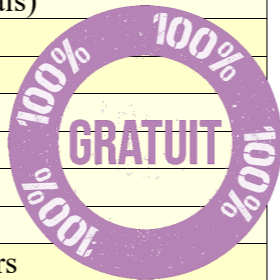


et avoine. Puis, en 1642, Charles IV accorde aux Capucins le revenu de ses moulins de Blâmont. Le moulin de la ville, toujours domanial, est entretenu régulièrement jusqu'à sa mise en location en octobre 1798.

Que devient le moulin au XIX^{ème} siècle ? Vendu à une date inconnue, on le retrouve en 1856 propriété d'Isidore Welker (pour mouture du blé et écrasement du chanvre et de l'écorce), en 1884 de Chaton et Cuny, en 1898 de Cuny et fils et, devenu « grands moulins de Blâmont » avant la première guerre mondiale, de René Scheffler (1909 ?). Né à Dieuze en 1882, n'ayant réintégré la nationalité française qu'en 1896 (sur déclaration de son père devenu hôtelier à Nancy), on ne sait comment Pierre René Scheffler est devenu minotier à Blâmont. Son moulin, dévasté et saccagé par les Allemands pendant la première guerre (photo ci-dessus), est remis en exploitation après l'armistice, modernisé, et atteint un débit journalier de 100 sacs de farine. En 1924, René épouse Suzanne Rousselot, fille du blâmontais Henry Rousselot (homme d'affaires nancéen, né à Blâmont en 1862, connu sous le nom de Rousselot-Cenay). En janvier 1931, un grave incendie détruit les deux derniers étages du moulin : dès juillet, le bâtiment est reconstruit, exhausé d'un nouvel étage avec une vaste réserve d'eau au sommet, et l'activité reprend dès novembre. Depuis, bien qu'endommagé pendant la seconde guerre, et hormis une toiture avec pans ajoutée par les « Grands Moulins Coopératifs », le bâtiment principal, resté similaire, se dégrade irrémédiablement et seule sa démolition prochaine garantira la sécurité des lieux.

Mises à disposition 100 % gratuites des salles communales

Maison des associations	Ecole de Musique, 3 fois par semaine
	Association A Livres Ouverts (Médiathèque)
	Association Familles Rurales de Badonviller : 2 fois par semaine
	Restaurants du Coeur : 1 fois par semaine l'hiver et 2 fois par mois l'été
Salle des pompes	Ecole de Blâmont, selon les besoins des enseignants
	Aïkido et sport de remise en forme : 2 fois par semaine
	MJC de Baccarat : 1 fois par semaine
	AS Blâmont : école de Baby-Foot (lorsque le temps est mauvais)
Grands salons Hotel-de-Ville	Association du don du sang
	Pompiers : cérémonies de la Sainte Barbe
Salle rez-de-chaussée Hôtel-de-Ville	Conciliateur de Justice : 1 fois tous les quinze jours
	Rencontres du député
	Maison du Département pour ses réunions
Salles de la Maison du Département	APAJH pour des cours de soutien scolaire : 1 fois semaine
	Club du troisième âge de Blâmont : 1 fois tous les quinze jours
	Maison du Département pour ses réunions
Abri fête	Solidarité dans le Blâmontois (et camionnette communale tous les quinze jours)
	AS Blâmont lors de ses manifestations
	Pompiers lors de leur manifestation
Camping	CAPS de Blâmont/Cirey/Badonviller : 1 fois par an
	AS Blâmont : utilisation par les joueurs des douches et sanitaires du camping



La municipalité prend en charge les frais de chauffage, d'électricité et d'entretien de l'ensemble des salles mises à disposition (et du terrain de foot, d'entraînement, etc). A noter aussi que le bâtiment de la caserne est mis à disposition (évidemment gratuite) du Service Départemental d'Incendie et de Secours, etc.

Médiathèque - Exposition « Art nouveau »

Exposition du 25 juin au 22 août.

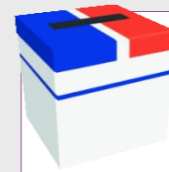
La Médiathèque reste ouverte en juillet et août, le mercredi de 15 à 17 h, et le samedi de 10 h à 11 h 30.

Publication : Mairie de Blâmont
Directeur de publication : Thierry Meurant
Dépôt légal : Juillet 2022
Impression : Pixartprinting SRL



Logement communal disponible

Un F2 est libre dans le bâtiment du 2 rue de Gogney.
Pour tout renseignement, s'adresser en mairie : 03.83.76.28.28.

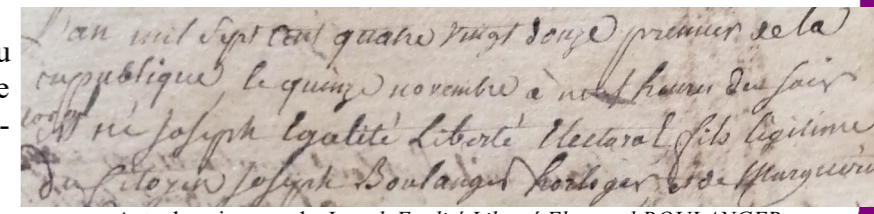


Elections législatives - Abstention de 60 %, puis de 66 %

Si le phénomène de l'abstention peut susciter de l'inquiétude pour la pérennité d'institutions démocratiques, cet article n'a pas pour objet d'ouvrir le débat sur ce qui est en République le « droit de vote », et non le devoir. Il se limite

à remarquer que les temps ont bien changé : peu après l'établissement de la première République française en septembre 1792, lorsque naît à Blâmont le 15 novembre le fils de l'horloger, ses parents lui attribuent quatre prénoms :

Joseph, Egalité, Liberté, Electoral.



Acte de naissance de Joseph Egalité Liberté Electoral BOULANGER (Blâmont, 15 nov. 1792 - Blâmont, 15 mai 1860)

A ne pas manquer

Vendredi 1 ^{er} juillet	De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, permanence <i>Solidarité dans le Blâmontois</i> .
Samedi 2 juillet	A 9 h, au stade municipal, tournoi des familles, organisé par l'AS Blâmont.
Mardi 5 juillet	De 11 h à 15 h, maison des associations, <i>Les Restaurants du Cœur</i> .
Mercredi 13 juillet	Dès 20 h, zone de loisirs, animation musicale. 22 h 45 : feu d'artifices.
Vendredi 15 juillet	De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, permanence <i>Solidarité dans le Blâmontois</i> .
Mardi 19 juillet	De 11 h à 15 h, maison des associations, <i>Les Restaurants du Cœur</i> .

